

# BACCALAURÉAT BLANQUER

# Double peine

Rejetées par les professeurs, les parents, les lycéens, les E3C1, premières épreuves du baccalauréat Blanquer, millésime 2019-2020, se sont déroulées dans beaucoup d'établissements de façon chaotique avec la grève dans un nombre important de lycées : un baccalauréat avec des épreuves locales... et une valeur locale, personne n'en veut !

Face au refus des personnels et des lycéens d'accepter la réforme du lycée et du baccalauréat, le ministre Blanquer n'a pas lésiné : pressions sur les candidats et sur les enseignants, reports successifs, présence des équipes mobiles de sécurité, des gendarmes et des forces de police aux grilles des lycées... Mais les E3C1 n'ont pas du tout pu être passées pour tout ou partie des lycéens de première. Toutes les tentatives de rattrapage se sont soldées par des échecs, car le rejet était là.

La crise sanitaire a mis au jour ce que le SNFOLC n'a eu de cesse de dénoncer : le bac local, c'est la course à la destruction des contenus d'enseignement et la fin des garanties d'égalité pour tous pour accéder à l'enseignement supérieur !

Depuis, au motif des risques sanitaires, le ministre a modifié les E3C, puis annulé E3C 2 et 3 pour 2020-2021.

Avec son ordonnance du 24 décembre 2020, le ministre a décrété « l'adaptabilité » générale des examens et concours : contenus,



BAC DE NANTES

coefficients, modes de passation, tout peut être révisé quinze jours avant la date prévue des épreuves ! Il a donc décidé de substituer aux épreuves de spécialité de mars, qui pouvaient se réclamer encore d'un baccalauréat national, les notes de contrôle continu !

C'est dans ces conditions que le ministre a décidé de punir professeurs et élèves récalcitrants !

Au lycée Diderot de Marseille, ce ne sont pas moins de 120 candidats qui se sont vu infliger la note de « 0 » aux E3C1 !

À Créteil le recteur annonce vouloir imposer ces épreuves d'E3C1 « à un moment ou à un autre » à 2000 élèves de l'académie qui ne les ont pas passées. « Je tente de leur redonner une chance. »

« Une seconde chance » pour les lycéens de terminale de passer des épreuves sur le programme du début de première ?

« Une seconde chance », alors que les professeurs n'ont devant eux la plupart du temps que des demi-classes ?

« Une seconde chance », alors que la plupart des collègues

ne parviennent pas à boucler leur programme devant des demi-classes en présentiel ?

« Une seconde chance », alors que les élèves ne bénéficient pas du droit le plus élémentaire à avoir tous leurs cours, faute de remplacements ?

Partout les prises de position se multiplient, comme au lycée Jean-Jaurès de Montreuil avec les sections Force Ouvrière, SNES-FSU, qui ont réclaté solennellement au recteur qu'il renonce à ce qu'ils considèrent comme une sanction à l'égard des personnels et des lycéens, doublée d'une provocation.

Les professeurs du lycée Diderot de Marseille demandent au recteur avec leurs sections Force Ouvrière, CGT, SNES-FSU d'« annuler ces « 0 » condition nécessaire et évidente pour [préserver] l'égalité en droit entre les candidats ! »

Au lycée de l'Elorn de Landerneau, les syndicats FO, SNES et Sud demandent l'annulation de la note de zéro attribuée aux élèves qui ont fait grève et refusé de passer les épreuves d'E3C.

Le SNFOLC est à leurs côtés pour réclamer l'annulation des E3C1 2019, partout où elles n'ont pu se dérouler. Il demande la levée des « 0 ». C'est une répression supplémentaire contre les professeurs, les élèves qui se sont mobilisés.

Le SNFOLC s'adresse au ministère pour qu'il annule des dispositions rectORALES qui n'ont pas lieu d'être sauf à réprimer systématiquement les revendications et interdire aux lycéens de poursuivre des études supérieures. Dans la continuité de l'appel du second degré avec le SNES, SNFOLC, CGT, SNALC, SUD, SNCL, pour le maintien d'épreuves nationales et terminales, contre le contrôle continu, le SNFOLC s'adresse aux organisations syndicales : aucun élève ne doit être pénalisé, levée des « 0 », pas d'épreuves en plus. Lycéens et professeurs ne doivent pas subir une fois encore les conséquences de la réforme du baccalauréat. Arrêt de la répression !

## Le SNFOLC réaffirme :

Abrogation des contre-réformes Blanquer, de la réforme du lycée, pour le retour au baccalauréat national, reposant sur des épreuves terminales, nationales, anonymes, ponctuelles et ouvrant droit à la poursuite des études dans la filière universitaire choisie par le lauréat ! Non à *Parcoursup*



BAC DE MONTÉLIMAR